



Femmes, violence et terrorisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel: bâtir une réponse régionale et internationale

Conférence de haut niveau

10-11 avril 2018 à Dakar, au Sénégal

RAPPORT SUCCINCT

I. Introduction

1. La Conférence de haut niveau sur le thème «Femmes, Violence et Terrorisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel: Bâtir une réponse régionale et internationale» a été organisée par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) en collaboration avec la Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le G5 Sahel, l'Union du Fleuve Mano, le Groupe de Travail Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et le Sahel, ONU FEMMES, le Bureau des Nations Unies pour la Lutte contre le Terrorisme (UNOCT) et l'ensemble des agences du Système des Nations Unies dans la région.
2. Elle s'est réunie à Dakar, au Sénégal, du 10 au 11 avril 2018 et a connu la participation de plus de 150 acteurs et experts pour la paix et la sécurité.
3. Les délibérations au cours des consultations de ces deux jours sont couvertes dans ce rapport succinct.

II. Rapport de la Conférence de haut niveau sur le thème «Femmes, Violence et Terrorisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel: Bâtir une réponse régionale et internationale »

La menace terroriste dans la région de l'Afrique de l'Ouest et au Sahel

4. Le développement durable, la paix et la sécurité des pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont minés par l'extrémisme violent et les attaques terroristes. Cela provient essentiellement d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, de groupes fidèles à Al-Qaïda et, plus récemment, Daesh, et de leur capacité à collaborer avec des groupes terroristes locaux et transnationaux tels que Boko Haram. La fusion entre AQMI et plusieurs autres groupes liés à Al-Qaïda sous l'égide de Jema'ah Nusrat al-Islam wal Muslimeen reflète leur capacité d'adaptation et à œuvrer à travers les frontières, les mandats et les cultures. Ils ont effectivement exploité les conflits locaux dans la région, tels que celui entre les éleveurs et les agriculteurs. Dans le bassin du lac Tchad, malgré les efforts de la Force multinationale mixte, Boko Haram continue d'adapter son modus operandi. Ils ont récemment montré leur capacité à mener des opérations à grande échelle comme l'enlèvement en février 2018 de 39 écolières à Diffa au Niger et de plus de 105 à Dapchi au Nigéria.

5. Les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont confrontés à des menaces interconnectées, en particulier le lien croissant entre le terrorisme et le crime organisé, notamment le trafic de drogue, des armes et des êtres humains ainsi que le blanchiment des produits dérivés du crime. Les groupes criminels organisés utilisaient fréquemment les femmes pour le trafic de différents produits illicites.

La stratégie des groupes terroristes : subjuguer les femmes

6. AQMI et d'autres groupes liés à Al-Qaïda ont placé la subjugation des femmes et des filles au premier plan de leur stratégie. Cela implique des restrictions sur leurs droits, les mariages forcés, les enlèvements, la violence et les abus sexuels. Dans le même temps, le recrutement de femmes dans ces groupes en tant que combattantes continue de croître. Boko Haram utilise un certain nombre de stratégies pour recruter des femmes et des filles, y compris l'enlèvement, la coercition ou l'exploitation de leurs difficultés économiques. Quelque 4000 femmes et filles ont été enlevées à ce jour au Nigéria.

Groupes terroristes usant des femmes comme auteures d'actes terroristes

7. Plusieurs participants ont évoqué le recrutement, l'endoctrinement et la radicalisation des femmes et le rôle qu'elles jouent en tant qu'auteures de crimes violents et d'actes de terrorisme. Elles servent aussi comme main d'œuvre bon marché pour Boko Haram utilisées pour infiltrer les communautés, travailler comme espions et collecter des informations sur la sécurité et les positions militaires car étant rarement suspectées de ces actes. Les femmes sous l'emprise de Boko Haram endoctrinent également d'autres femmes, recrutent de nouveaux adhérents et, volontairement ou involontairement, servent de kamikazes pour des cibles faciles, telles que les mosquées ainsi que les marchés.

8. Au fil des ans, Boko Haram a considérablement augmenté son recours aux femmes et aux filles pour commettre des attentats-suicides. Depuis 2011, il a été noté quatre fois plus de jeunes filles kamikazes que de jeunes garçons ; 66% des 434 attaques terroristes les plus récentes ont été perpétrées par des femmes kamikazes, entraînant la mort de plus de 2000 personnes et

occasionnant plusieurs blessés. Certains participants ont estimé que les femmes étaient impliquées dans l'extrémisme violent en raison de leurs conditions socio-économiques et de leur statut défavorable, en particulier de la pauvreté abjecte, des taux élevés d'analphabétisme et des rôles asservis dans une société patriarcale.

Les femmes en tant que survivantes du terrorisme

9. Les femmes, les associations de femmes et de filles, jouent un rôle essentiel dans la prévention de l'extrémisme violent et le contre-terrorisme, en particulier au niveau local. Les femmes sont victimes du terrorisme. La Conférence de haut niveau a noté l'impact différentiel du terrorisme et de l'extrémisme violent sur les droits humains des femmes et des filles, notamment sur leur santé, leur éducation, leur participation à la vie publique, et comme principales cibles des groupes terroristes. Les femmes, en tant que chefs de famille, sont affectées par l'effondrement des services publics, tels que les écoles et les hôpitaux dans les régions touchées par le terrorisme. Elles sont également soumises à des traitements inhumains, tels que le mariage forcé, l'exploitation sexuelle, l'intimidation et l'abus flagrant de leurs droits humains. Dans le nord-est du Nigéria, plus de deux millions de personnes, principalement des femmes et des filles, ont dû fuir leurs foyers et leurs communautés rurales et se trouvent à présent dans des camps de déplacés internes ou de réfugiés dans les pays voisins. Plusieurs représentants se sont déclarés préoccupés par l'enlèvement continu de femmes et de filles, en particulier de mineurs, souvent sous la menace d'armes, constituant une occurrence quotidienne dans certaines communautés rurales; des enlèvements de mineurs se déroulent également dans des lieux publics avec peu de soutien pour les victimes en raison de l'influence intimidante des auteurs de tels crimes.

10. Les femmes sont aussi directement ou indirectement touchées par des mesures antiterroristes, notamment par les opérations militaires ou des restrictions à la liberté de mouvement et à l'activité économique. Il a également été indiqué que les femmes sont victimes de la distribution de l'aide humanitaire, les plus vulnérables ne bénéficiant souvent pas d'une telle assistance. La pratique du «sexe contre nourriture» dans certains camps de personnes déplacées par le personnel militaire et de sécurité est inacceptable et criminelle.

Prise en compte des causes profondes et des situations propices au terrorisme

11. Il existe un consensus international sur le fait que la force militaire, les mesures d'application de la loi ainsi que les opérations de renseignement ne suffisent pas à elles seules à empêcher la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent. Les conditions propices à la propagation du terrorisme doivent être prises en compte et intégrées dans les stratégies nationales et régionales de prévention de l'extrémisme violent et de contre-terrorisme. Cela se reflète dans le Plan d'action des Nations Unies de prévention de l'extrémisme violent, qui stipule que les récits de griefs, l'injustice réelle ou perçue, les promesses d'autonomisation et le changement radical, deviennent attrayants lorsque les droits humains sont bafoués, la bonne gouvernance ignorée et les aspirations écrasées. Les groupes terroristes prospèrent là où l'État est absent ou faible et la société civile dysfonctionnelle, comme dans le nord-est du Nigéria et certaines parties du bassin du lac Tchad. Plusieurs participants ont estimé qu'il fallait s'attaquer aux carences des gouvernements, en accordant la priorité à la mise en œuvre de politiques qui favorisent la cohésion sociale et à une société inclusive qui ne discrimine pas les femmes. Ils ont évoqué les nouvelles initiatives de leur gouvernement visant à améliorer les services fournis par l'Etat, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services agricoles.

12. Plusieurs participants ont souligné la nécessité de redoubler les efforts pour régler pacifiquement les conflits qui perdurent, protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales et promouvoir l'état de droit, la bonne gouvernance, la tolérance, un développement économique et social durable et inclusif. De telles approches ont été considérées comme un complément essentiel à l'investissement dans l'effort militaire et les forces de l'ordre.

Droits Humains: accès à la justice et lutte contre les auteurs de crimes contre les femmes et les filles

13. La promotion et la protection des droits humains pour tous et la primauté du droit sont des éléments essentiels des stratégies de prévention de l'extrémisme violent et de contre-terrorisme. Il a été demandé aux États Membres de renforcer l'accès à la justice, en particulier en menant rapidement des enquêtes, en poursuivant et en punissant les auteurs de violences sexuelles ou de celles basées sur le genre et en accordant des réparations aux victimes. Il a été rappelé que les actes de violences sexuelles faisaient partie des objectifs stratégiques et tactiques de certains groupes terroristes. Plusieurs participants ont regretté que trop d'auteurs des crimes les plus graves commis contre les femmes et les filles bénéficient encore de l'impunité. Il a par conséquent été signalé la nécessité de lutter avec force contre l'impunité et de maintenir la responsabilité, en particulier celle des groupes de jeunes hommes impliqués dans l'enlèvement de jeunes filles pour trafic et prostitution. La nécessité de promouvoir et de protéger les droits des femmes et des filles victimes du terrorisme a été soulignée, en particulier celles qui échappent à l'emprise des groupes terroristes, car étant fréquemment confrontées au rejet et à la stigmatisation au sein de leurs communautés. Un fort soutien a été noté pour les femmes qui ont pu échapper à l'emprise de Boko Haram et d'autres groupes terroristes souvent accompagnées de leurs enfants. Elles devraient recevoir un soutien pour leur insertion dans la société. Le plan d'action national du Niger, par exemple, prévoit l'intégration des femmes dans les centres de formation pour les combattants démobilisés de Boko Haram en mettant l'accent sur leur intégration sociale et professionnelle.

Autonomisation des femmes à travers la représentation et l'égalité

14. L'autonomisation des femmes et des filles est d'une importance capitale. Les politiques et les pratiques qui ne tiennent pas compte de l'égalité du genre n'ont pas réussi à aborder de manière holistique les facteurs multiples qui contribuent à la violence à l'égard des femmes. Elles sont inefficaces et ont un impact négatif sur les droits des femmes et des filles. A cet égard, la Conférence a noté la fréquente sous-représentation des femmes dans de nombreux processus et instances officiels ainsi que leur nombre relativement faible à des postes élevés au sein des institutions nationales et régionales, pour promouvoir la paix et la sécurité. S'y ajoute un manque de soutien aux femmes et organisations de femmes œuvrant avec les communautés locales, souvent handicapées par l'insuffisance de financement. Une plus grande importance devrait être accordée à l'égalité du genre et à l'autonomisation des femmes et des filles, avec un engagement résolu en faveur de la participation des femmes à tous les niveaux de prises de décision.

15. L'engagement des hommes et des garçons en tant que partenaires dans la promotion de la participation des femmes à la prévention de l'extrémisme violent a été souligné. Cependant, les femmes et les filles devraient porter leur propre voix et ne pas servir de simples exécutantes de décisions prises par les hommes dans la société majoritairement patriarcale qui constitue la région. Les femmes et les filles doivent se faire entendre et prendre des décisions par elles-mêmes à tous les niveaux, y compris en façonnant un récit pour prévenir l'extrémisme violent et

contrer le terrorisme, en coopération avec les hommes émancipés. La campagne « Bring back our girls » au Nigéria est un bon exemple de femmes qui construisent des récits pour contrer le terrorisme.

Stratégies et ressources pour les initiatives et programmes destinés aux femmes

16. Plusieurs participants ont estimé que les gouvernements et les États de la région devraient mener une politique de parité et accroître la représentation des femmes, particulièrement celles leaders, à tous les niveaux de prise de décision au sein des institutions nationales et régionales de prévention de l'extrémisme violent. Si pour les fillettes et les jeunes filles, l'objectif est d'accroître leur éducation et leur autonomisation, pour les femmes, le but est de devenir des décideurs, soit en tant que leaders communautaires, parlementaires ou ministres, soit en tant que présidentes. Il est urgent de garantir l'inclusion et l'intégration significatives des organisations de femmes ainsi que leur leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes, particulièrement leur engagement dans le plaidoyer local, les initiatives contre l'incitation à commettre des actes terroristes, la création de contre-récits et toutes autres initiatives visant à prévenir l'extrémisme violent et à contrer le terrorisme.

Pourvoir des ressources à l'implication des femmes

17. Plusieurs participants ont rappelé que les gouvernements et la communauté des donateurs fournissaient des ressources très limitées pour soutenir les associations de femmes travaillant au niveau local. Les budgets gouvernementaux étaient principalement destinés au soutien à la sécurité ainsi qu'aux opérations militaires plutôt qu'aux mesures de prévention, telles que l'éducation et les services sociaux ; d'où l'importance de changer d'état d'esprit et de remédier la situation actuelle concernant la répartition disproportionnée des ressources afin de permettre aux gouvernements de poursuivre leur double objectif de développement et de sécurité grâce à un partenariat efficace avec la société civile.

Priorité à donner aux stratégies de prévention et de soutien aux associations féminines

18. Il a été convenu que la priorité devrait être accordée aux efforts de prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme, en particulier dans les pays tels que le Bénin, le Ghana et le Togo, qui jusqu'à présent n'ont pas été touchés par des attaques terroristes. À cet égard, les gouvernements devraient accorder une plus grande priorité au soutien des femmes, des associations de femmes et femmes leaders, en tant que partenaires essentiels de la société civile jouant un rôle clé dans la prévention de l'extrémisme violent au niveau local. Les gouvernements et les entités régionales ont été invités à autonomiser les femmes en augmentant leur financement pour les programmes qui favorisent leur autonomisation et l'égalité du genre. La participation, le leadership et l'autonomisation des femmes devraient être intégrés au cœur des stratégies nationales et régionales et des réponses collectives à la menace que représentent l'extrémisme violent et le terrorisme.

Mesures prises par les gouvernements

19. La conférence de haut niveau a été informée des mesures prises par les gouvernements pour prévenir l'extrémisme violent et contrer le terrorisme. Plusieurs représentants ont évoqué l'inclusion des femmes et des associations de femmes dans la mise en œuvre des stratégies nationales de prévention de l'extrémisme violent. Par exemple, le Gouvernement du Nigéria est en train de reconstruire des infrastructures et de lancer des programmes dans des régions touchées

par des actes de terrorisme, en particulier dans le nord-est qui compte un grand nombre de personnes déplacées et de réfugiés. La stratégie nationale globale et inclusive adoptée par le Mali en 2018 a intégré le rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent à tous les niveaux. De telles approches, comme au Tchad, comprenaient la création d'unités nationales pour contrer la radicalisation en réunissant des groupes religieux, des femmes, des associations de femmes et des jeunes. Plusieurs participants ont évoqué des initiatives visant à modifier le cadre législatif afin d'assurer l'égalité du genre, notamment en modifiant les codes pénaux dans leur pays. Un réseau de femmes parlementaires en Mauritanie s'était attelé à l'examen de la législation et du cadre juridique pour remplacer toute législation ne respectant pas l'Égalité du genre.

20. Le chômage chronique des jeunes demeure une préoccupation majeure. Les jeunes chômeurs étaient souvent marginalisés et vulnérables aux récits des groupes terroristes, à la radicalisation et au recrutement, les jeunes étant considérés comme les principales victimes du terrorisme, compte tenu des possibilités d'emploi considérablement réduites et de la situation économique défavorable dans les zones touchées par le terrorisme, ainsi que de leur participation à des actes terroristes, tels que des attentats suicides. Dans certains pays, en particulier au Niger, des organisations criminelles de jeunes ont été impliquées dans des enlèvements de jeunes filles et ont perpétré des actes de violence extrême. Plusieurs représentants ont évoqué les mesures prises par leur gouvernement pour lutter contre le chômage des jeunes au moyen de programmes d'éducation et de formation. L'accent a été mis sur l'éducation civique ciblant les filles et les garçons.

21. Le taux élevé d'analphabétisme des femmes et des filles, en particulier dans les zones rurales, les rend vulnérables aux récits des terroristes. Il était essentiel d'investir dans l'éducation des filles pour contrer le terrorisme et l'extrémisme violent, car les femmes et les filles analphabètes et illettrées ne connaissaient ni ne comprenaient leurs droits. Une priorité accrue devrait être accordée à l'éducation des filles et à cet égard, l'âge obligatoire pour l'éducation des filles a été relevé dans plusieurs pays, comme le Mali. Cette mesure contribuerait également à la prévention des mariages précoces et contrecarrerait le point de vue traditionnel, dans certaines communautés, selon lequel les filles n'ont pas droit à l'éducation. Les programmes d'alphabétisation et les mesures visant à protéger les intérêts des filles dans le système éducatif renforceraient la résilience des femmes et protégeraient leurs droits en tant que citoyens pleinement émancipés capables de prendre des initiatives efficaces pour prévenir l'extrémisme violent et contrer le terrorisme.

Les chefs religieux - acteurs pour contrer l'extrémisme violent

22. Les organisations de la société civile s'efforcent d'empêcher la radicalisation de la jeunesse. Un fort soutien a été exprimé pour l'attention accrue accordée à la formation et à l'éducation des chefs religieux et traditionnels, en particulier en ce qui concerne l'importance de la liberté religieuse et la tolérance. Plusieurs réseaux et associations de religieux islamiques ont été engagés dans ce processus et jouent un rôle clé dans les initiatives contre la radicalisation des jeunes en adressant la fausse représentation de l'islam dans les récits terroristes locaux. A également été mentionnée l'importance d'une meilleure implication des écoles coraniques pour prendre la problématique en compte auprès des garçons et des filles ainsi que de bonnes initiatives en Mauritanie et au Tchad où des curricula inclusifs et favorables à l'égalité du genre ont été développés. Plusieurs réseaux et associations de religieux islamiques ont été engagés dans

ce processus. L'importance de l'implication des chefs religieux dans les stratégies de prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme a été soulignée.

Témoignages de victimes d'actes terroristes

23. Des représentantes du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Nigéria ont partagé leur expérience en tant que victimes et survivants d'attentats terroristes et leurs témoignages ont été grandement appréciés. Il a été convenu que les victimes d'actes de terrorisme devraient bénéficier d'un soutien adéquat qui comprendrait un appui économique et financier ainsi qu'une assistance médicale et psychologique pour les aider à se remettre de leur tragique expérience.

Recherches pour assurer des réponses politiques et programmatiques fondées sur des données probantes

24. Afin d'élaborer des politiques et des programmes ciblés et fondés sur des preuves tangibles pour contrer l'extrémisme violent et le terrorisme, il était essentiel d'avoir des données qualitatives empiriques pour analyser et évaluer le rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent et l'impact du terrorisme sur leurs conditions. En particulier, il était nécessaire de rassembler des recherches et des données sensibles au genre sur les moteurs de la radicalisation pour les femmes ainsi que sur les facteurs de résilience. Cela permettrait de mieux comprendre les effets des stratégies antiterroristes sur les droits fondamentaux des organisations féminines et des femmes ainsi que les facteurs qui poussent ces dernières à rejoindre des groupes terroristes. Certains intervenants ont estimé qu'en raison de manque de données empiriques et d'une analyse limitée, certaines stratégies nationales ou régionales étaient principalement conçues pour répondre à la peur.

Récits terroristes et utilisation des médias sociaux et d'Internet

25. Plusieurs participants ont indiqué qu'au cours de ces dernières années, les discours islamistes radicaux se sont multipliés dans de nombreux pays de la région. Le discours anticonformiste de nombreux groupes extrémistes, décrivant les gouvernements comme corrompus sans aucune légitimité, est séduisant lorsque les promesses de progrès social n'ont ni accompagné la démocratisation ni abordé les défis tels que le chômage chronique des jeunes.

26. Plusieurs participants se sont déclarés gravement préoccupés par le fait que les terroristes construisaient des discours déformés pour polariser les communautés, mobiliser des ressources, recruter des sympathisants, et obtenir leur appui en exploitant les technologies de l'information et des communications, notamment via Internet et les médias sociaux. Cela a eu un impact majeur sur les personnes vulnérables dans la société, en particulier les jeunes. L'Internet était souvent le média préféré pour la radicalisation des jeunes et l'incitation à commettre des actes terroristes. Il était essentiel de créer des programmes pour aider les femmes, particulièrement en tant que mères, afin qu'elles continuent à jouer un rôle prépondérant pour contrer les récits des terroristes et de leurs groupes dans le but de protéger leurs enfants et leurs familles.

Trop de stratégies régionales - appel à une réponse coordonnée

27. Certains participants ont estimé qu'il y avait trop de stratégies régionales et internationales non coordonnées pour la région, en particulier pour le Sahel, ce qui a conduit à une fragmentation des efforts pour soutenir le rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent et le contre-terrorisme. Il était donc nécessaire que les États Membres de même que les Nations Unies harmonisent davantage leurs programmes sur les femmes, la paix

et la sécurité, la prévention de l'extrémisme violent et le contre-terrorisme dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Le rôle des Nations Unies et des organisations et entités régionales

28. Le rôle de l'ONU consistait à affirmer la responsabilité primordiale des États Membres à appliquer pleinement les dispositions pertinentes des résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité et celle complémentaire des entités des Nations Unies et des organisations régionales. Il a été rappelé que les résolutions 2242 (2015) et 2395 (2017) du Conseil de sécurité demandaient que l'accent soit davantage mis sur l'intégration du genre en tant que question transversale dans toutes les activités des Nations Unies. Le nouveau plan de soutien des Nations Unies pour le Sahel pour la période 2018-2022 inclurait l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes comme l'une de ses cinq priorités clés. L'ONU s'emploie à soutenir le G-5 Sahel dans la mise en place de sa force commune de lutte contre le terrorisme à travers un «cadre régional d'assistance intégrée pour le contre-terrorisme» élaboré avec le Secrétariat permanent du G5 Sahel. Les femmes, les femmes leaders ainsi que les associations de femmes devraient être incluses dans le processus. L'appui de l'ONU au développement en cours d'une stratégie de stabilisation dirigée par l'Union africaine et la CBLT pour le bassin du lac Tchad représente également une opportunité pour l'implication des femmes au contre-terrorisme, la promotion de la paix et le développement.

29. Les représentants de la CEDEAO, du G-5 Sahel et de l'Union du fleuve Mano ont évoqué les initiatives régionales visant à soutenir l'inclusion des femmes dans la consolidation de la paix, la sécurité, la justice ainsi que le développement équitable et inclusif. Ils ont contribué à renforcer les capacités des pays de la région en élaborant des directives et des programmes d'appui aux gouvernements pour la mise en œuvre de stratégies de prévention de l'extrémisme violent et de contre-terrorisme tout en promouvant la protection et les droits des victimes. Ils ont servi de cadre juridique et de plate-forme pour lutter contre la criminalité transfrontalière et pour intégrer les associations et réseaux de femmes dans la consolidation de la paix. Plusieurs représentants ont félicité les associations de femmes, agissant comme volontaires, pour la promotion des efforts de paix dans la région.

III. Adoption de l'Appel de Dakar

30. Les participants à l'Événement de haut niveau ont revu et adopté, à l'unanimité, l'Appel à l'action de Dakar comptant neuf (9) recommandations spécifiques pour les actions à mener par les organisations régionales, les états membres, les organisations de la société civile internationales et locales ainsi que les entités des Nations Unies concernées, (Voir document joint)